



COMMUNE DE VERT-EN-DROUAIS

☎ 02 37 82 91 01 - Fax 02 37 82 83 75

Mail : mairie@vert-en-drouais.fr

Site Internet : www.vert-en-drouais.fr

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PLAN LOCAL D'URBANISME DE VERT-EN-DROUAIS

Par arrêté n° 2026/035 en date du 05 octobre 2026, Madame le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à la révision du plan local d'urbanisme de la commune de Vert-en-Drouais arrêté le 12 mars 2026.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de VERT-EN-DROUAIS, 37 Rue Charles Waddington (28500) du **26 octobre 2026 au 27 novembre 2026 inclus, pour une durée de 33 jours.**

Monsieur Jean-Pierre GERARD, désigné en qualité de Commissaire enquêteur, par décision n°E26000038/45 du 15 septembre 2026 de Monsieur le Président du Tribunal Administratif d'Orléans, recevra à la mairie de Vert-en-Drouais :

- **Le lundi 26 octobre 2026 de 10h00 à 12h00 ;**
- **Le samedi 14 novembre 2026 de 10h00 à 12h00 ;**
- **Le vendredi 27 novembre 2026 de 10h00 à 12h00.**

Monsieur Jean GODET a, par ailleurs, été désigné Commissaire enquêteur suppléant.

Le dossier d'enquête du projet de Plan Local d'Urbanisme ainsi qu'un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, à savoir, les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi du 8h30 à 12h00. Il sera également consultable sur le site internet de la mairie : <https://www.vert-en-drouais.fr/>.

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations sur le projet de Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie, 37 Rue Charles Waddington (28500). Elles pourront également être adressées par courrier au Commissaire enquêteur à : Monsieur le Commissaire enquêteur Mairie de VERT-EN-DROUAIS, 37 Rue Charles Waddington (28500) ou par courriel sur l'adresse mail dédiée : urbanisme@vert-en-drouais.fr.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera clos et signé par le Commissaire enquêteur qui dans le délai d'un mois transmettra au Maire de la commune de Vert-en-Drouais le dossier avec son rapport accompagné de ses conclusions motivées.

Une copie du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur sera adressée au Préfet et à Monsieur le Président du Tribunal Administratif d'Orléans.

Le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Vert-en-Drouais, 37 Rue Charles Waddington (28500) aux heures et jours habituels d'ouverture au public et sur le site internet de la commune : <https://www.vert-en-drouais.fr/>.